



Membre d'honneur  
le Dalai-Lama

Paris, le 19 juin 2009

Monsieur Jean-Michel Bérard  
Préfet de la Région Nord - Pas-de-Calais  
Place de la République  
2 rue Jacquemars Gielée  
59039 Lille Cedex

## LETTRE OUVERTE

Monsieur le Préfet,

Je prends connaissance de votre arrêté ordonnant la fermeture, quasi immédiate, du refuge « des Amis des Bêtes » qui accueille actuellement une quarantaine de chiens.

Cette sentence injuste tombe comme un couperet alors que ma Fondation aide Mme Irène Maton, présidente du refuge, à améliorer les conditions d'accueil et de soins apportés à ses rescapés qui ont, pour la plupart, connu le pire et ne méritent en aucun cas d'être condamnés à mort par décision administrative.

Dans le procès verbal de la Direction Départementale des Services Vétérinaires du Nord, il est écrit que les animaux ne sont pas tous identifiés. Si c'est le cas, alors **ma Fondation s'engage à faire régulariser la situation**. Toujours dans ce PV, il est précisé qu'une partie du refuge est séparée d'une aire de jeux par un grillage ce qui, compte tenu des sollicitations et cris d'enfants, provoque quelques aboiements. Là encore, **ma Fondation s'engage à faire poser un système occultant pour limiter les aboiements**.

En cette période estivale, où les abandons se multiplient, nous ne pouvons agir dans la précipitation et je vous supplie de ne pas anéantir les efforts de cette bienfaitrice par une décision hâtive, expéditive, dont les conséquences pourraient être dramatiques.

Monsieur le Préfet, c'est un appel du cœur mais aussi de la raison puisque **ma Fondation propose son aide pour régulariser la situation des animaux du refuge**.

Je vous demande donc d'accorder un délai pour trouver, avec vos services, une réponse au problème posé. Rien ne doit être fait dans la précipitation car s'il s'agit de la vie d'animaux, mais aussi de la détresse d'une femme âgée et vous devez considérer l'aspect humain dans cette affaire, faire preuve de compassion et de compréhension.

Je compte infiniment sur vous et vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de toute ma considération.

Brigitte Bardot  
Présidente

## FONDATION BRIGITTE BARDOT

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET EN DATE DU 21 FÉVRIER 1992

28, rue Vineuse - 75116 Paris - France • Tél. 01 45 05 14 60 • Fax 01 45 05 14 80 • CCP Paris 662 05T

E-mail : [ffb@fondationbrigittebardot.fr](mailto:ffb@fondationbrigittebardot.fr)

[www.fondationbrigittebardot.fr](http://www.fondationbrigittebardot.fr) • [www.fondationbrigittebardot.fr/adoption](http://www.fondationbrigittebardot.fr/adoption) • [www.fbbjunior.com](http://www.fbbjunior.com)